



**REUNION DU COMITE LOCAL D'EXAMEN ET D'APPROBATION
DES PROGRAMMES ET PROJETS (CLEP)**

Le 24 Mai 2016

**PROJET : « APPUI A LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION
AU SEIN DES POPULATIONS TCHADIENNES »**

COMPTE RENDU



Il a été tenu ce jour 24 mai 2016, dans la salle des conférences du PNUD, la réunion du Comité Local d'Examen et d'Approbation des Programmes/Projets (CLEP), co-présidée par M. Bédoum Allassoum, Assistant au Représentant Résident du PNUD et M. Seid Boty Dede, Chargé de Collecte et Analyse des Données à la Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes et Projets des Agences du Système des Nations Unies, représentant Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Plan et de la Prospective. Dans son mot d'introduction, M. Bédoum Allassoum a remercié les partenaires d'avoir bien voulu répondre à l'invitation et a présenté les excuses du Dr Magda, Directrice Pays du PNUD, empêchée, qui lui a demandé de la représenter. M. Bédoum a situé l'objet du CLEP qui consiste à recueillir les avis, commentaires et suggestions sur la pertinence et le bien fondé du projet, mais aussi de s'assurer de la complémentarité avec les interventions des autres partenaires. Il a indiqué que cette réunion devra déboucher sur des recommandations qui amélioreront le document en vue de son adoption et de sa signature par le gouvernement de la République du Tchad.

Il a ensuite proposé l'organisation suivante de la réunion : i) tour de table pour la présentation des participants, ii) présentation du document et iii) échanges et discussions sur le document. Avant de passer la parole à Elie Yanyara, chargé de programme au PNUD pour la présentation du document, la plupart des participants ont relevé le retard dans la distribution de la documentation relative à la réunion.

I. PRESENTATION DU PROJET

La présentation du projet a été faite par M. Elie Yanyara, Chargé de Programme à l'Unité Gouvernance.

Le projet a été mis en œuvre pour appuyer le Gouvernement suite aux nombreuses attaques de la secte islamiste Boko Haram dans les régions du Lac, de N'Djamena et les mouvements de population dans les zones du Lac Tchad. Le projet vise trois objectifs majeurs :

- Renforcer les capacités du cadre juridique et institutionnel de lutte contre le terrorisme en garantissant les principes de l'égalité et les droits fondamentaux ;
- Prévenir la radicalisation de la jeunesse par des actions qui induisent des changements de comportement ;
- Réduire la vulnérabilité des jeunes par amélioration de l'accès à l'emploi.

Les résultats attendus du projet sont :

Pour le premier objectif :

- Loi sur le terrorisme révisée;
- Stratégie Nationale de lutte contre le Terrorisme et Plan d'action adoptés et mis en œuvre;



- Convention internationale de 1997 pour la suppression du terrorisme avec utilisation des bombes explosives ratifiée ;
- Convention internationale (1999) pour la lutte contre le financement du terrorisme ratifiée.

Pour le deuxième objectif :

- Cinq (5) plateformes d'échange sur la radicalisation et la tolérance sont fonctionnelles ;
- Trois (3) réseaux locaux (Bol, Mao, N'Djamena) créés pour la prévention de lutte contre la radicalisation sont opérationnels ;
- Au moins 50000 jeunes sensibilisés sur la radicalisation.

Pour le troisième objectif :

- Au moins dix(10) propositions de création d'affaires sont approuvées ;
- Pour un montant total de 100,000 US accordés comme de petites subventions à plusieurs jeunes (y compris des jeunes femmes) selon les projets reçus.

Les principaux bénéficiaires du projet sont : Officiers de Sécurité, Membres du Gouvernement et du Parlement, Jeunes, Leaders communautaires, Parents d'Etudiants, Enseignants, Autorités religieuses.

En dehors du Gouvernement, le projet aura comme partenaires les Agences du Système des Nations Unies, la Société Civile et les Médias.

Le projet bénéficiera entièrement des fonds Japonais dont le montant s'élève à 900.000 USD et est prévu pour être exécuté dans un délai d'un an (juin 2016 – juin 2017).

En terme d'arrangement de gestion, il est prévu que le projet soit directement exécuté par le PNUD. Il est également prévu un mécanisme de suivi et de Coordination.

II. Discussions

Les échanges/discussions ont porté sur les points suivants :

- Nécessité de faire une étude de faisabilité pour disposer des données du milieu avant le démarrage du projet ;
- Rôle et composition du Comité de Pilotage ;
- Effectivité des réunions du Comité de Pilotage ;
- Zone d'intervention du projet ;
- Liens et synergies avec les projets similaires mis en œuvre par les autres intervenants notamment l'Union Européenne à travers la GIZ, l'UNICEF, etc. ;
- Identification des meilleurs canaux de communication ;
- Intégration des aspects genre et droits humains ;



- Choix des jeunes à former ;
- Formation des Magistrats, Autorités religieuses ;
- Implication du Ministère de la Jeunesse et de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers ;
- Situer le mot radicalisation dans son contexte ;
- Nécessité de prendre en compte l'Administration Pénitentiaire et le milieu carcéral.

Ces différents points ont fait l'objet d'échanges très francs entre les membres du CLEP et l'équipe du projet et des orientations ont été faites pour améliorer le document du projet.

III. Recommandations

- Engager une étude du milieu pour connaître les causes profondes de la situation de la radicalisation. Cette activité est à inscrire dans le plan de travail du projet ;
- Mettre en place un comité technique opérationnel pour appuyer le comité de pilotage ;
- Fixer des calendriers de rencontre pour le Comité de Pilotage
- Créer une synergie avec les autres projets des autres acteurs intervenant sur la même problématique (Union Européenne à travers la GIZ, l'UNICEF, l'USAID, etc.) ;
- Intégrer les autres confessions religieuses (CET et EEMET) dans le comité de pilotage au même titre que le Comité Islamique ;
- Inscrire dans le projet la formation des Imams et Pasteurs ;
- Etudier la possibilité d'étendre le projet dans d'autres régions notamment au BET ;
- Mettre sur pied une stratégie pour la sélection des jeunes en impliquant les communautés locales ;
- Etudier les canaux appropriés pour l'octroi de petites subventions pour soutenir les initiatives économiques des jeunes.

Le Comité a approuvé le document sous réserve d'intégrer les différents commentaires et observations des membres.

Les prochaines étapes seront le partage du compte rendu de la réunion et du document de projet avec les membres du CLEP, la signature du document par le Gouvernement, la demande d'autorisation d'exécution directe DIM par le PNUD.

Commencée à 10H10, la réunion a pris fin à 11h43.

Fait à N'Djaména, le 25 mai 2016



*Au service
des peuples
et des nations*

**Pour le Ministère du Plan et de la
Prospective**

Pour le PNUD

M. Seid Boty Dede

**Chargé de Collecte et Analyse des
Données à la Cellule de Suivi-
Evaluation des Programmes et
Projets des Agences du Système des
Nations Unies, représentant
Monsieur le Secrétaire Général**

M. Allassoum Bédoum

**Assistant au Représentant
Résident, Chef de l'Unité
Gouvernance**